

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 1 (1970-1971)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Madame Georges Pompidou nous parle du Troisième Age  
**Autor:** G.G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825999>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Madame Georges Pompidou nous parle du Troisième Age

Récemment, à Cajarc, dans le département du Lot, l'équipe rédactionnelle d'« Aînés » a été reçue par Mme Georges Pompidou, femme du président de la République française. Cette visite était motivée par un reportage sur la maison de campagne de la présidente: une ancienne petite ferme enfouie dans les forêts des Causses.

A la fin de l'interview, sachant que Claude Pompidou a parmi ses préoccupations le bien-être du Troisième Age, nous l'avons questionnée sur l'œuvre qu'elle a fondée, cette *Fondation Claude-Pompidou pour les personnes âgées et handicapées et pour le développement de l'aide volontaire*.

« Il s'agit là, nous a dit Mme Pompidou, de la réalisation d'un projet qui me tient à cœur depuis longtemps. La Fondation a vu le jour le 16 septembre 1970. Son but est de venir en aide, aussi bien sur le plan moral que sur le plan matériel, aux personnes âgées, aux malades chroniques et aux personnes handicapées... »

Un beau programme, en vérité. La « première dame de France » nous a alors exposé par quels moyens elle souhaite atteindre ce but, le réaliser aussi pleinement que possible. Il s'agit avant tout de développer l'aide volontaire destinée en particulier au fonctionnement des établissements et organisations prenant en charge ces personnes, et cela par l'information du public sur le rôle des aides bénévoles et sur les résultats de leur action. Il importe aussi de former ces aides bénévoles, de façon à rendre leur action plus efficace.

Le bénévolat est une chose. Aux Etats-Unis, son succès est riche en enseignements. Mais les problèmes financiers n'en existent pas moins. Il faut donc apporter une aide

financière et matérielle aux personnes âgées, aux malades chroniques et aux personnes handicapées, sans oublier les personnes qui les prennent en charge. Il faut également développer la recherche scientifique en faveur de ces mêmes catégories. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour diffuser en les vulgarisant les techniques nouvelles qui s'appliquent à ces personnes. Enfin, il importe de créer ou de faciliter la création d'organismes ou d'établissements ayant pour but de répondre aux besoins spécifiques des intéressés, en les faisant bénéficier pleinement des derniers apports de la recherche gérontologique et gériatrique.

Mais ce n'est pas tout. Mme Pompidou attache une importance primordiale à l'amélioration de l'environnement humain et au développement de l'aide volontaire. En effet, on ne soulignera jamais assez la nécessité d'entourer d'une présence amicale et chaleureuse les personnes âgées, les malades et les handicapés.

La Fondation Claude-Pompidou, consciente de toutes ces nécessités, a mis sur pied un programme immédiat comportant notamment la création de clubs pour personnes âgées, à Paris et en province; l'ouverture de résidences-clubs pour le Troisième Age, et de centres pour enfants inadaptés, en province. Dans chaque cas, il s'agira de créations pilotes qui intégreront les résultats les plus récents de la recherche et de l'expérience.

« Ce que nous avons déjà réalisé, a conclu Mme Pompidou, n'est qu'un début. Nous avons commencé il y a dix-huit mois... Nos compatriotes ont fait preuve de générosité. C'est un bon début. Et nous prenons grand soin de leur dire ce que nous faisons de leur argent... »

G.G.

Madame Pompidou dans sa propriété de Cajarc.

(Photo Yves Debraine.)

